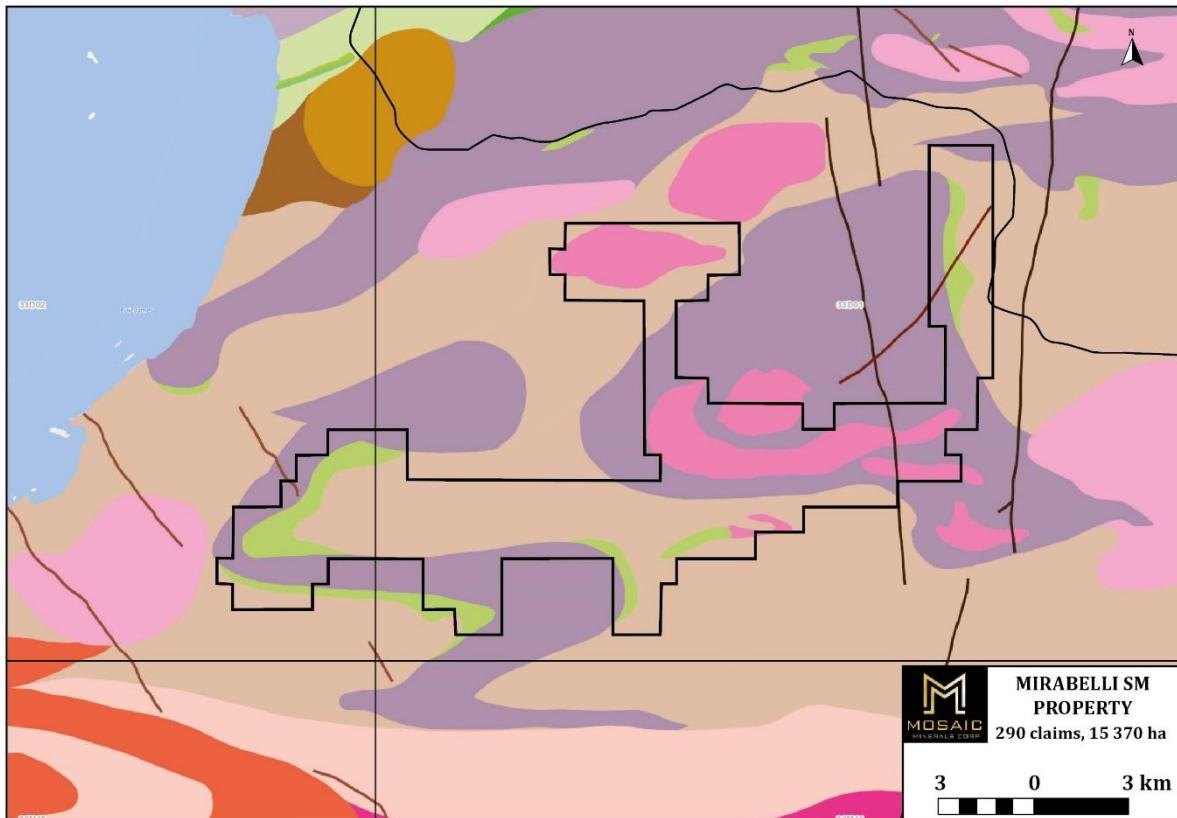


COMMUNIQUÉ

CSE: MOC

## MOSAIC ACQUIERT 15,370 HECTARES (290 CLAIMS) DANS LA CEINTURE DE LITHIUM DE LA BAIE JAMES

**7 Février 2023 - Montréal, Québec – Mosaic Minerals Corporation (CSE: MOC) ("Mosaic" ou "La Société")** est heureuse d'annoncer l'ajout de 290 claims d'une superficie de 15,370 hectares formant le projet Mirabelli SM à son portefeuille de projets miniers centrés sur le lithium dans la région de la Baie James.

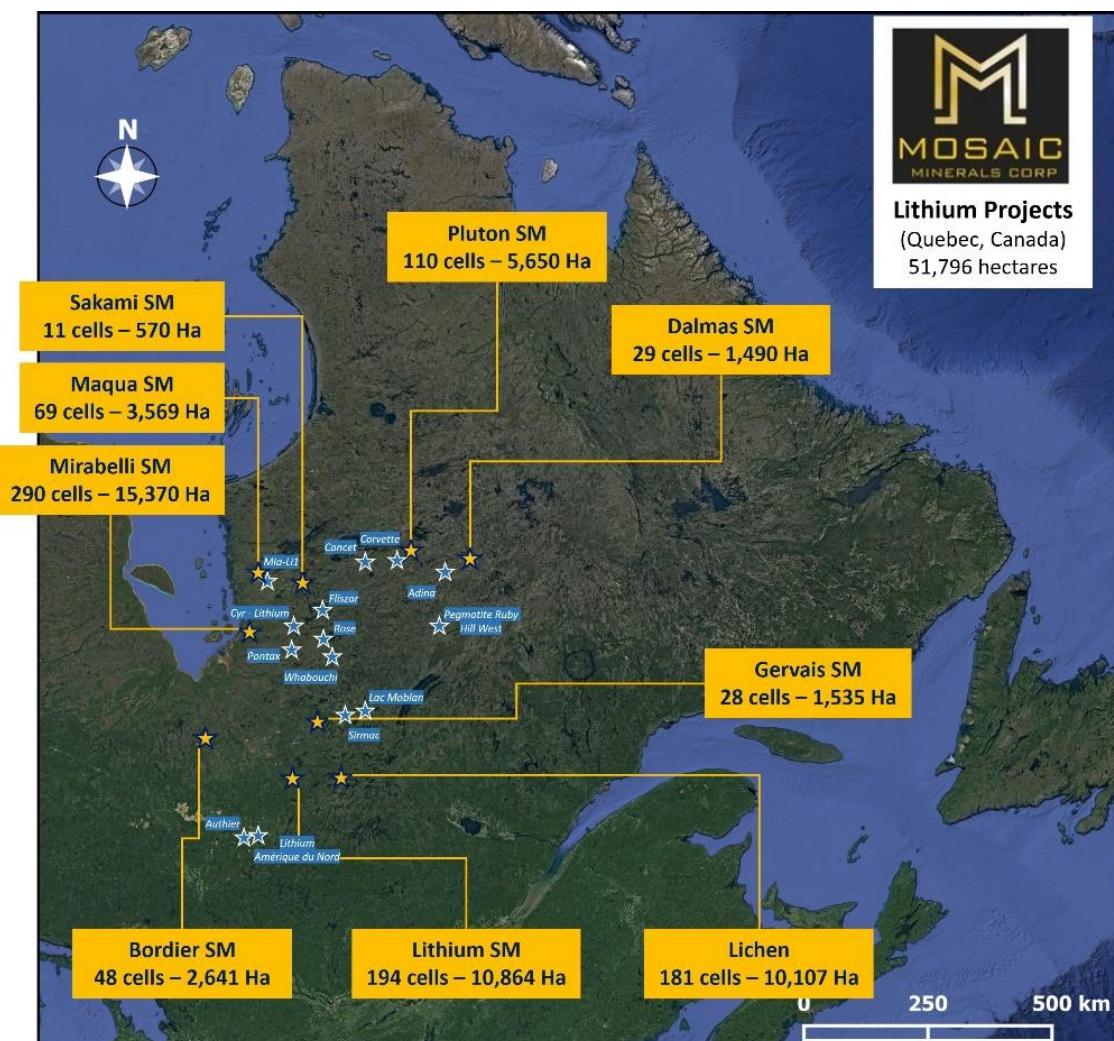


Localisé à environ 15 km au sud de la municipalité de Eastmain, Mirabelli SM est accessible par la route principale traversant la partie nord-est de la propriété et se situe à l'ouest du projet [de James Bay Lithium de Allkem](#) (Galaxy Lithium Canada).

« Avec Pluton SM et Lithium SM, le projet Mirabelli SM, par son potentiel et sa localisation, fera partie de nos projets ciblés pour les travaux d'exploration en 2023. Nous sommes confiants de trouver de nouvelles indications quant à la présence de lithium dans ce secteur de la Baie James. Mirabelli SM se situe dans un environnement favorable contenant déjà des indicateurs intéressants pour la présence de lithium dans les nombreuses pegmatites déjà répertoriées par le MERN » de mentionner Jonathan Hamel, président et chef de la direction de Mosaic.

Cette propriété a été acquise par jalonnement pour son potentiel à receler du lithium. Rien n'indique pour l'instant la présence de spodumène sur ces claims mais différentes formations géologiques comprenant plusieurs lambeaux de roches vertes, de vastes granites, de granodiorites et de paragneiss à grenat recoupés par plusieurs pegmatites roses ou blanches contenant souvent de la biotite et de la muscovite, peuvent indiquer la présence de ce minéral. La présence de sillimanite, de beryl, de grenat et de tourmaline renforcent aussi cette possibilité.

Le gisement [James Bay Lithium](#) détenu par Allkem se situe plus à l'est au contact de paragneiss à grenat avec des basaltes amphibolitisés dans ce que l'on appelle le Complexe de Jolicoeur. Mirabelli SM se trouve également dans le Complexe de Jolicoeur avec des paragneiss à grenat et sillimanite au contact de basalte amphibolitisés.



Selon le MERN, il est également mentionné que des injections sous forme de dykes ou de masses intrusives recoupent ces paragneiss à grenat et sillimanite et que certaines pegmatites blanches injectées dans la séquence sédimentaire du Complexe de Jolicoeur sont associées à l'apparition de la sillimanite, comme c'est le cas pour la Suite de Causabiscau, dans laquelle on retrouve plusieurs pegmatites à spodumène.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de La Société d'acquérir un nombre important de propriétés minières ayant un potentiel géologique favorable à la présence de pegmatites à spodumène et autres minéraux stratégiques. Avec cette nouvelle acquisition, la société détient maintenant 1,074 claims miniers d'une superficie totale d'environ 57,500 hectares se situant pour la plupart dans le secteur de la Baie James (Jamésie).

La direction de la société demeure ouverte à acquérir d'autres projets jugés favorables.

### **Pike Nickel – Gaboury**

La direction de la Société aimerait aussi rappeler qu'un programme de forage est présentement en cours sur l'indice de nickel Pike Ouest.

Ce programme de quatre forages totalisant environ 1,200 mètres ciblera des charnières de plis ainsi que la continuité en profondeur du forage GA-21-07 lequel avait révélé une teneur [de 0,35% Nickel sur une épaisseur de 121,5 mètres](#). Les zones de plissement de l'unité ultramafique ont été définies à partir du levé magnétique de surface et de l'inversion 3D.

La zone Pike Ouest, découverte suivant un programme de forage en 2021, demeure très intéressante tant par la puissance des zones nickélières intersectées que par ses teneurs significatives. La zone Pike Centre, découverte en 2010 et située à environ 1,5 km à l'est, démontre également une présence importante en nickel (GA-21-01 : 0.21% Ni sur 112.9 m incluant 0.25% Ni sur 70,9 m). Le forage GA-21-06, localisée à environ 2,5 km à l'est de Pike Centre, a recoupé une zone nickélière de moindre importance (0.11% Ni sur 59 m) pouvant être la continuité de la zone principale. Toutefois, cette section d'ultramafique qui est d'une longueur de plus de 8 km associée à une anomalie magnétique de forte intensité, n'a fait l'objet que d'un seul sondage. D'autres forages seront donc nécessaires pour bien évaluer ce secteur de l'anomalie magnétique. Notez également qu'une nouvelle zone aurifère avait été détectée dans ce même forage. Le corridor nickélière regroupant les trois indices Pike (Ouest-Centre et Est) a été retracé par forage sur plus de 5 km jusqu'à maintenant.

Ce communiqué de presse a été lu et approuvé par Gilles Laverdière, géologue indépendant et personne qualifiée selon la norme 43-101.

### **À propos de Mosaic Minerals Corporation**

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant sur l'exploration de minéraux tels que le Nickel et le Lithium sur le territoire de la province de Québec.

Source :

Jonathan Hamel

Président et Chef de la Direction

[jhamel@mosaicminerals.ca](mailto:jhamel@mosaicminerals.ca)

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAUX ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DES TITRES DÉCRITS DANS LES PRÉSENTES.